Ézanville infos #123
WWW.EZANVILLE.FR | LE JOURNAL DE VOTRE COMMUNE | FÉVRIER 2018

AGENDA

10 FÉVRIER

CONCERT DE JAZZ

Le Théâtre de l'Union Familiale vous propose un concert du groupe Jazz tribu à 20 h 30.
1re partie : compositions originales Jazz et Jazz-rock. 2e partie : standards interprétés par la chanteuse Corinne Angevin à la voix chaude et touchante. Entrée 10 €, moins de 18 ans 6 euros et gratuit pour les moins de 12 ans.
9 rue des écoles à Ezanville.
www.theatre-uf-ezanville.com

18 FÉVRIER

SALON DU JOUET ANCIEN DE LA BD

Loisirs et Culture organise un salon du jouet ancien et de la bande dessinée le dimanche 18 février de 10 h à 18 h au complexe de la Prairie.
Entrée Gratuite.
Pour plus de renseignements : 01 39 35 12 15.

25 FÉVRIER

THÉÂTRE

La troupe ACT PI vous présente "Un grand cri d'amour" de Josiane Balasko au théâtre de l'Union Familiale, rue des écoles, le dimanche 25 février à 16 h (ouverture des portes à 15 h 30).
Tarif : 12 euros. Réservations : 06 10 49 10 82.

2 ET 3 MARS

CONFÉRENCE LITTÉRAIRE

Françoise Chevrier, écrivain local, propose deux conférences sur le thème de son dernier ouvrage, la Conciergerie, célèbre monument de Paris et surtout fameuse pour avoir été l'antichambre de la guillotine pendant la Révolution. Les 2 et 3 mars à 14 h 30 à la bibliothèque municipale, 10 bis Grande rue.
Informations : 06 10 49 10 82.

18 MARS

BRADERIE BABY-JUNIOR

L'association Pom d'Happy organise une braderie baby-junior où vous pourrez trouver des objets de puériculture, des jouets, des livres pour enfants ou encore des vêtements.
À partir de 10 h, salle polyvalente du Complexe de la Prairie.

SERVICE 16/20 ANS

UN CHANTIER-JEUNES AU SKI !

Du 2 au 6 janvier dernier, 6 jeunes du service municipal 16/20 ans, accompagnés de leurs animateurs et de 8 bénévoles de l'association partenaire la Main Solidaire, se sont rendus en Isère pour un chantier-séjour.

Les chantiers-jeunes du service municipal 16/20 ans se suivent mais ne se ressemblent pas ! Après avoir réaménagé le jardin chinois du parc de la Coulée verte cet été, les jeunes se sont attaqués à un nouveau projet solidaire : la rénovation d'un centre de vacances à Saint-Pierre d'Entremont, de l'association AROEVEN de Reims, qui accueille enfants et adultes tout au long de l'année. Si le lieu change, le projet garde toujours un aspect solidaire et pédagogique : du travail en échange de loisirs.

Ainsi, les 6 jeunes du service municipal 16/20 ans et les 8 bénévoles de la Main Solidaire, encadrés par Marie Ohaco, Bruno Matias et l'éducateur de l'association Larbi Abed, ont effectué tous les matins des travaux de rénovation en peinture dans des chambres du centre. En contrepartie, les jeunes étaient nourris et logés par l'établissement et équipés en matériel de ski. De son côté, la Main Solidaire a financé l'accès aux pistes les après-midis.
Dans une ambiance solidaire et dynamique, le groupe a posé des sous-couches dans les chambres de 2 étages complets, peint la partie « salle de bains » de dix chambres, ainsi que les plinthes des couloirs des 2 étages. Ils ont également posé de nouveaux miroirs, tablettes et porte-serviettes dans toutes les salles de bains.

Une belle opération qui n'aura coûté à la Ville que les frais du voyage en carburant (en minibus Communal) et permis aux animateurs et à l'éducateur d'effectuer un véritable travail de fond sur le groupe en les responsabilisant à la vie quotidienne et professionnelle grâce à cette cohabitation de 5 jours.

Les responsables du centre AROEVEN, les animateurs du service 16/20 ans et le responsable de l'association la Main Solidaire sont très ravis et satisfaits de l'investissement du groupe ainsi que des travaux réalisés.

Habi, Sirine, N'dira, Rym, Yassir, Othman, Abdelkasim, Karim, Djamel, Ilyes, Haimoud, Fabienne, Kamel et Nourredine sont repartis de Saint-Pierre d'Entremont avec de merveilleux souvenirs. Ils ont fait preuve de solidarité et de rigueur aussi bien dans le travail que dans l'apprentissage du ski, qui était une première pour la plupart d'entre eux !

édito

ÉZANVILLOISES, ÉZANVILLOIS, CHERS AMIS,

Le début de cette année 2018 est compliqué pour certains élus, particulièrement pour les Maires. Nous sommes en pleine préparation budgétaire. Nous n'allons pas revenir sur les misères que nous fait l'État, mais à titre documentaire, je dois quand même vous dire que de 2013 à 2017, la Ville d'Ezanville a perdu en cumulé 1 232 000 euros de Dotation Globale de Fonctionnement (DGF). On nous annonce une pause pour 2018 mais on nous annonce aussi que tout repartira de plus belle de 2019 à 2022.

Nous allons tous aussi faire les frais à titre privé des besoins de remboursement de la dette pharaonique à laquelle l'État doit faire face. Tout le monde devra donner. Même les petits retraités, vous l'avez vu, vont devoir faire l'obole. Tout le monde pense que les retraités ont des économies, c'est probablement vrai pour une partie d'entre eux. Comme on ne peut pas, sous peine de déclencher la panique, prélever une partie de ces économies sur les livrets d'épargnes ou autres comptes rémunérés, ont les appauvris pour qu'ils soient obligés eux-mêmes de prélever le complément de revenus qui leur manque. Le seul problème, c'est que tous les retraités n'ont pas d'économies. Combien d'entre eux sont déjà sous le seuil de pauvreté ?

Un autre prélèvement se prépare. Celui-ci ne sera pas perçu par l'État mais par les Communes ou les Communautés d'Agglomération : il s'agit de la taxe sur les inondations et leur traitement. L'État était responsable devant les citoyens de leur protection, cette responsabilité, comme d'habitude, est transférée sans financement aux Collectivités.

La suite à venir...

ALAIN
BOURGEOIS
MAIRE D'ÉZANVILLE

Ézanville**infos**
Mensuel d'informations municipales
Hôtel de Ville // 01 39 35 44 80
Directeur de la publication // Alain Bourgeois
Rédaction // Ève Pavesi
Conception-réalisation// RDVA // 01 34 12 99 00
Impression // STIP // 01 39 91 91 73 // Dépôt légal à parution

DOSSIER

TERRITOIRE

PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) : QUELLES MODIFICATIONS ?

Dans l'Ezanville infos du mois dernier, nous avons publié les résultats de l'Enquête Publique relative à la modification du PLU. Il nous a semblé utile de revenir sur ces résultats et de vous exposer clairement ces modifications.

QU'EST-CE QUE LE PLU ?

Le Plan Local d'Urbanisme est un document écrit, dans lequel sont définies les règles applicables en matière d'occupation et d'utilisation des sols de la commune, d'implantation et de dimensions des constructions, ainsi que ce qui concerne les divisions et aménagements de terrain, la protection des zones agricoles ou naturelles, et des zones de captage d'eau potable...

Il est composé principalement :

- **D'une carte divisant le territoire** de la Commune en plusieurs zones : Zones Urbaines « U », zones à urbaniser « AU », zones agricoles « A », zones naturelles « N ».
- D'un règlement précisant les conditions d'usage de chaque zone.

POURQUOI MODIFIER LE PLU ?

Ce document nécessite des évolutions régulières ainsi que des mises à jour suivant les parutions de textes réglementaires imposés par l'État ou le Préfet.

COMMENT MODIFIER LE PLU ?

Les modifications du PLU doivent être soumises aux observations du public.
Elles peuvent être « simplifiées » : dans ce cas, le dossier de modification ainsi qu'un registre d'observations sont mis à la disposition du public en Mairie et sur le site internet de la Ville.
Des modifications plus importantes ou régies par les textes officiels nécessitent le déroulement d'une Enquête Publique contrôlée par un commissaire enquêteur. Celui-ci est désigné par le Président du Tribunal Administratif du Val d'Oise. Sa mission consiste à étudier le dossier, vérifier le bon déroulement de la procédure d'Enquête Publique, tenir des permanences pour expliquer le dossier, entendre toute personne ou association, et recueillir des observations verbales ou écrites. À la fin de l'enquête, il établit un rapport suivi de conclusions motivées et d'un avis, favorable ou défavorable, en toute indépendance et toute objectivité.

QUELLES SONT LES MODIFICATIONS APPORTÉES AU PLU D'EZANVILLE ?

▲ Création de 10 logements sociaux en lieu et place du bâtiment en face du giratoire du centre-ville.

En 2017, le PLU de la Commune a fait l'objet d'une modification avec enquête publique, portant sur les points suivants :

- **L'ajustement de certains aspects du règlement** et de ses annexes aux évolutions législatives récentes (reconstruction à l'identique, servitude d'utilité publique de protection du captage d'eau potable de la Commune, performances énergétiques et environnementales, raccordement des constructions nouvelles aux réseaux de communications).
- **Rendre obligatoire la réalisation d'un pourcentage de logements sociaux** dans les constructions à réaliser afin de se mettre en conformité avec la loi ALUR qui impose 25 % de logement sociaux. Avec 21,25 %, Ézanville ne fait pas partie des mauvais élèves, néanmoins les services de la Préfecture surveillent scrupuleusement les efforts de la commune pour progresser vers cet objectif sous peine de pénalités.
- **Modifications d'articles** dans le règlement des zones d'activités.
- **Création d'une Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) en centre-ville,** sur la ruine située face au CIC dans le giratoire du centre-ville, afin de permettre la création de 10 logements sociaux.
- **Création d'une Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) sur le Val d'Ézanville** (zone commerciale But, Castorama...) afin de permettre la réalisation du projet de réaménagement par la société SOPIC, lauréate du concours organisé par la Communauté de Communes de l'Ouest de la Plaine de France, aujourd'hui remplacée par la Communauté d'Agglomération Plaine Vallée.
- **Mise ne place d'une servitude d'attente de projets** sur certains secteurs et permettre ainsi une réflexion d'avenir sur l'urbanisation harmonieuse de certains quartiers de la commune :
  - quartier de la gare,
  - secteur compris entre les routes de Domont, rue Henri Dunant, et Avenue Edmond Rostand
  - quartier de la Justice (emprise Holloco).

Par ailleurs, diverses mises en compatibilité et mises à jour de documents ont été demandées par l'administration, comme la schématisation et la légende de la marge de recul le long de la RD301.

Le commissaire enquêteur a émis un avis favorable à la modification du Plan local d'urbanisme de la Commune. Le Conseil Municipal a approuvé cette modification le 30 novembre 2017.

› À NOTER

Demande d'autorisation
Nous profitons de cet article pour rappeler que tous travaux d'agrandissement ou de modification de l'aspect extérieur d'une construction doivent faire l'objet d'une demande d'autorisation administrative, formulée auprès du service de l'urbanisme.

Service urbanisme : nouveaux horaires
Les horaires d'accueil du public ont changé :
- Lundis de 12 h à 19 h (sauf vacances scolaires et juillet/août : de 13 h 30 à 17 h 30)
- Mercredi de 13 h 30 à 17 h 30
- Vendredi de 8 h 30 à 12 h

5 rue de la Libération,
95460 EZANVILLE
01 39 91 00 13

▲ Une réflexion est en cours concernant le réaménagement du quartier de la gare.

PRÉVENTION

SENIORS : ATTENTION AUX ARNAQUES !

Les seniors sont plus vulnérables aux arnaques en tout genre. En plus des traditionnels démarchages à domicile, les escrocs tendent à moderniser leurs méthodes notamment via internet.

En voici 5 particulièrement courantes :

L'ARNAQUE AUX GRANDS-PARENTS

L'escroc se fait passer pour l'un des petits-enfants du senior et réclame de l'argent pour le dépanner. D'abord pratiquée au téléphone, à partir d'un lieu bruyant, cette usurpation d'identité peut aussi se faire par e-mail.

LES COURRIELS FRAUDULEUX

De plus en plus d'arnaqueurs utilisent les e-mails pour tromper les seniors. Il peut s'agir d'e-mails proposant des investissements douteux aux seniors cherchant à placer leurs économies ou de courriels annonçant que vous avez gagné à la loterie et que vous devez payer une certaine somme pour débloquer le prix.

LES FAUSSES ŒUVRES CARITATIVES

Cette arnaque est plus fréquente après les catastrophes, lorsqu'un faux organisme de bienfaisance contacte un senior pour solliciter sa générosité afin de prétendument aider des populations sinistrées après une catastrophe naturelle.

L'ARNAQUE AUX OBSÈQUES

Certains escrocs envoient des e-mails pour vous annoncer prétendument le décès d'un proche. Vous y êtes invité à cliquer sur un lien pour savoir qui est décédé, un malware s'installe alors sur votre ordinateur et vous vole vos informations privées.

LES FAUX MÉDICAMENTS ET PRODUITS ANTI-ÂGE

Les seniors consomment de nombreux médicaments et peuvent être amenés à chercher à réduire leurs dépenses en achetant des médicaments sur Internet. Toutefois, une très importante proportion de pharmacies en ligne sont illégales, surtout à l'étranger. Elles proposent souvent des substances contrefaites.

CONFÉRENCE « PRÉVENTION DES ARNAQUES »

Afin d'adopter des attitudes de discernement et de vigilance, de connaître les méthodes de protection, assistance et recours, le CCAS d'Ezanville vous propose une conférence gratuite en partenariat avec la Caisse nationale d'assurance vieillesse (CNAV)

LE JEUDI 8 MARS 2018 À 14 H EN MAIRIE, SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL.

QUELQUES CONSEILS

- **Dans la rue :** privilégier de porter son sac en bandoulière et du côté du mur, et n'emporter qu'un minimum d'argent en liquide.
- **Au distributeur :** ne jamais accepter l'aide d'un inconnu ; si besoin, se faire accompagner par une personne de confiance.
- **Au domicile :** équiper sa porte d'un entrebâilleur, ne pas laisser rentrer les inconnus sans avoir exigé une carte professionnelle, mêmes s'ils sont en uniforme, en cas de refus ou de doute, ne pas les laisser rentrer à l'intérieur du domicile.
- **Si la personne est à l'intérieur :** ne pas la quitter des yeux, solliciter la présence d'un voisin, ne pas communiquer ses coordonnées bancaires ni l'endroit où l'argent est caché.

Pour signaler un courriel ou un site internet d'escroqueries : www.internet-signalement.gouv.fr

Info Escroqueries : 0811 020 217

ACTUALITÉS

Un nouveau car pour la Ville

Vous l'avez certainement déjà aperçu dans les rues de la ville, depuis le mois de décembre, la Commune s'est dotée d'un tout nouveau car, le IC10 de la marque Yutong. De mêmes dimensions et de capacité d'accueil (51 places) que l'ancien véhicule, il présente néanmoins de nouvelles caractéristiques en matière de sécurité, de protection de l'environnement et de confort.

Pour plus de sécurité, le nouveau car est équipé d'une caméra et d'un radar de recul ainsi que d'un pictogramme à LED signalant l'ouverture des portes.

Côté environnement, le moteur DAF MX11 de 326 CV répond à la dernière norme antipollution en vigueur : EURO 6. Celle-ci permet de rouler dans les villes mettant en place la circulation alternée, en cas de pic de pollution.

Pour le confort de tous, le car équipé d'une boîte de vitesses automatique ZF Ecolife qui rend la conduite plus fluide en réduisant les à-coups ainsi que d'un écran vidéo à l'avant avec lecteur DVD.

Enfin, en cas de besoin, le véhicule est prévu pour accueillir une plateforme permettant l'accès aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR).

Plaine Vallée : profitez des diverses ressources numériques à votre disposition !

La Communauté d'Agglomération Plaine Vallée met à disposition des habitants d'Ezanville un catalogue de ressources numériques, accessible gratuitement :

- Soutien scolaire du CP à la terminale et remise à niveau pour les adultes
- Code de la route
- Autoformation (management, langues, Français Langue Étrangère)
- Presse en ligne (plus de 1600 titres de presse) pour les adultes et les enfants
- Films, courts-métrages et documentaires
- Plus de 300 livres numériques à télécharger dont 140 nouveautés de la rentrée littéraire 2017 et des romans adolescents (consultables sous Adobe Reader).

Le catalogue est accessible en ligne sur tous types de supports (ordi, tablette, smartphone).

Pour accéder à la médiathèque numérique : http://plainevallee-biblio.fr/
Se rendre préalablement à la bibliothèque municipale d'Ezanville afin de procéder à votre inscription à cette médiathèque numérique.
Bibliothèque municipale d'Ezanville : 10 bis Grande rue 01 34 29 16 45

TRIBUNES

TRIBUNE DU GROUPE MAJORITAIRE

Lors de notre tribune du mois de janvier, nous invitions l'Opposition à relire certains Ezanville infos précédents afin de répondre à leurs questions. Voici la suite :

- Concernant la CAPV (Communauté d'Agglomération Plaine Vallée) et le PLU (Plan Local d'Urbanisme), des dossiers leur ont été respectivement consacrés dans les numéros 122 et 123.
- Concernant le pôle Gare. Il en a été question pour la première fois dans l'Ezanville infos en 2012 (n° 59), puis en février 2013 (n° 70). Depuis, le Maire d'Ezanville a rencontré la SNCF puis le STIF (Syndicat des transports d'Île-de-France). Il s'est déplacé à la Région pour expliquer les besoins des Ezanvillois en 2017. La CCOPF (Communauté de Communes de l'Ouest de la Plaine de France) a constitué un dossier et le syndicat intercommunal du parking avait demandé l'aide d'un architecte. La Communauté d'Agglomération (CAPV), a qui nous avons transféré le dossier dans le cadre de sa compétence Transports, l'a conservé un certain temps avant de se désengager du volet parking. Le Maire a donc repris, en janvier 2018, un rendez-vous sur place avec les responsables de la CAPV et du STIF pour expliquer sur place vos souhaits. Nous espérons que ce dossier va enfin être pris en considération par la Région et que la CAPV va enfin trouver un fonctionnaire pour gérer le dossier. Donc à suivre...
- En ce qui concerne les compteurs LINKY, soyez certains au moins d'une chose, le Maire ne cèdera pas à votre pression qui n' a pour but que de le mettre en difficulté. La Ville et son Maire ne sont pas parties prenantes dans la polémique. Vous savez que les Communes qui ont fait l'erreur de vouloir servir d'arbitre entre ENEDIS et les consommateurs ont été sanctionnées. Les polémiques orchestrées par des associations de consommateurs et leurs journaux vous donneront les conseils que vous attendez, ne comptez pas sur nous.
- Enfin, au sujet des dysfonctionnements constatés lors de la collecte des déchets, croyez bien que les rapports téléphoniques avec le SIGIDURS ont été quasi quotidiens et que les délégués d'Ezanville au SIGIDURS ont su aborder le sujet lors du comité syndical du 30 janvier dernier.

Bien vivre à Ézanville

TRIBUNES DE L'OPPOSITION

Parlons finances

Malgré les premières informations sur la communauté d'agglomérations Plaine Vallée dans Ezanville Infos de janvier, il reste encore de nombreuses interrogations, et notamment des données chiffrées précises.

Pourquoi les équipements sportifs ézanvillois, qui avaient d'abord été cédés par la ville à la CCOPF puis à Plaine Vallée sont-ils maintenant rétrocédés à la commune ? Qu'est-ce qui justifie ce retour en arrière, voté d'ailleurs par nos 3 représentants à Plaine Vallée ? Quelles conséquences cela va t-il avoir sur les finances communales en termes de frais de personnel (salaires des gardiens), de fonctionnement et d'entretien des bâtiments et équipements sportifs (excepté la piscine), nécessitant dès aujourd'hui des gros travaux pour certains comme le complexe de la Prairie par exemple.
Il est à craindre que la rétro-subvention annuelle que versera Plaine Vallée ne soit pas suffisante pour compenser les nouvelles dépenses pour la commune.

Concernant l'assainissement, compétence reprise par Plaine Vallée, on espère que nos 3 représentants au conseil communautaire défendront l'intérêt de notre commune. Plaine Vallée affectera t'elle chaque année pour Ezanville les crédits nécessaires à la réalisation des travaux indispensables sur notre commune pour combler le retard déjà pris ?

Enfin, concernant Loisirs et Culture, à l'approche du vote du budget et donc des subventions aux associations, nous déplorons qu'aucune assemblée générale n'ait eu lieu en 2017 et craignons que de nouveau, aucun bilan financier ne soit présenté au conseil municipal avant le vote de la subvention. Cette situation qui dure depuis plusieurs années est intolérable et une solution doit être trouvée avant le vote du budget 2018.

A suivre.

Une équipe unie pour une nouvelle énergie

A notre grande surprise, le sujet de la zone d'activités du Val d'Ezanville, que nous avions évoqué dans notre dernière Tribune, a finalement fait l'objet d'une réunion en urgence, du Conseil Municipal, à laquelle l'opposition de Gauche était largement absente, ce sujet semblant ne pas la concerner.

Nous avons pu obtenir certain détails sur ce nouveau projet que nous avons approuvé, parce qu'il apportera des emplois et une nouvelle jouvence à cette zone, sans créer de nuisances apparentes.

Rappelons que cette zone d'activités, qui commence à s'asphyxier, a connu moult projets, pour la plupart écartés par le précédent Président de la CCOPF. Espérons donc qu'il ne s'agit pas, encore une fois, d'un pétard mouillé et que la nouvelle Communauté d'agglomération, à laquelle nous appartenons, sera à la hauteur de ses ambitions !

Une seule réserve, nous regrettons qu'il n'ait pas pris en considération la fameuse déviation que nous attendons depuis plus d'un demi -siècle. Déviation qui permettrait de limiter le nombre conséquent de véhicules qui traverse notre ville ; nous constatons, en effet, que la traversée ou la sortie d'Ezanville en voiture devient très compliquée. Mais elle aurait sans doute retardé ce nouveau projet de rénovation de la zone d'activités du Val d'Ezanville, que nous attendons.

Ézanville notre ville

RETOUR SUR…

8 décembre : remise médailles de la Jeunesse, des Sports et de l'engagement associatif

17 janvier : remerciement aux bénévoles du service Jeunesse

3 février : un Ezanvillois à THE VOICE

Soutenez Abel, chanteur et musicien ézanvillois, que vous avez découvert lors de la fête de la musique sur la place de la mairie ! Candidat à l'émission de télévision de télécrochet musical diffusée sur TF1, vous pourrez apprécier ses prestations tous les samedis soirs des mois de février, mars et avril.

EN BREF…

Rentrée 2018-2019

Les inscriptions scolaires à l'école maternelle ont lieu jusqu'au vendredi 2 mars 2018.

• **Qui ?**

Les enfants nés en 2015 et les nouvelles inscriptions (déménagements et nouveaux arrivants)

• **Comment ?**

1. Prendre rendez-vous auprès du service Éducation
2. Se munir du dossier famille complété (à retirer à l'accueil de la Maison de l'Enfance ou à télécharger sur le site de la ville et sur l'Espace Famille)
3. À l'issue du rendez-vous une fiche d'inscription scolaire vous sera remise, celle-ci est à présenter à la direction de l'école pour l'admission définitive.

• **Où ?**

À la Maison de l'Enfance – 6 bis Grande Rue, au Service Éducation de 8 h 45 à 11 h 45 et de 13 h 30 à 17 h 30. 01 39 35 44 10 / education@ezanville.fr

Dérogation scolaire

Date limite de dépôt des demandes de dérogation : 13 avril 2018

Le formulaire de demande de dérogation est à retirer à l'accueil de la Maison de l'Enfance ou à télécharger sur le site de la ville et sur l'Espace Famille

Étude des dossiers : mai 2018. Aucun dossier incomplet ne sera accepté

Théâtre solidaire le 20 mars

Les Lions Clubs locaux, dont la section Ezanville-Ecouen, ont le plaisir d'organiser une représentation théâtrale au bénéfice de trois associations locales (T'EMAO - Espoir du Val d'Oise - Solidarité pour Esteban). La compagnie de l'Union Familiale présente "La chambre Mandarine", le mardi 20 mars à 20 h au théâtre Silvia Monfort, 12 rue Pasteur à Saint-Brice.

Participation : 25 euros. Réservations : 06 87 39 55 19.

Animations de l'AAEE

L'Association des Amis et Anciens Élèves d'Ezanville propose un voyage au zoo de Beauval et au château de Chenonceau les 11 et 12 avril. Tarif : 203 euros/personne.

Information et réservation : Mme Glotin 06 10 49 10 82

Des après-midi jeux de société sont également organisés, salle Anglade (à côté de la Police municipale) à 14 h le 15 février, le 15 mars et le 12 avril.

BAFA : stage de perfectionnement

L'IFAC 95 propose un stage de préparation au BAFA perfectionnement " Animer les accueils et séjours pour les 6-12 ans" du 19 au 24 février à Ezanville. **Inscriptions et renseignements sur www.bafa-bafd.net**

Semaines d'information sur la santé mentale : enfance et parentalité

Pour la deuxième année consécutive, l'équipe du CMP-enfants de Sarcelles, participe à ces Semaines d'information du 12 au 25 mars 2018, avec le concours d'artistes (comédiennes, photographe et graphiste), d'autres professionnels du secteur et le soutien du Centre Hospitalier de Gonesse et du Conseil Local en Santé Mentale (CLSM). L'accent est mis cette année sur les écrans (télévisions, ordinateurs, tablettes, consoles de jeux, téléphones portables,...) à leur place toujours croissante dans les foyers et à leur utilisation de plus en plus généralisée par parents et enfants. Quels sont les effets de ces écrans, objets et univers virtuels sur les relations entre parents, enfants et professionnels du soin ou de l'accompagnement à la socialisation ?

Secteur de Psychiatrie Infanto-Juvénile - Consultation Médico-Psychologique Service Enfants - 104 rue Pierre Brossolette - 95200 SARCELLES

CARNET

DÉCEMBRE

Naissances

Dina Albant, Aylan Aouinane, Leyna Bennenni, Atala Lo-Pinto, Célia Mezzomo, Imrane Mselek, Maxime Pallesco, Mathis Quirin, Adam Shaïssah.

Décès

Micheline Dhamelincour, Mohamed Amairi, Renée Leborgne, Gérard Milhes.

JANVIER

Naissances

Aaron Mercadier, Aminata Sangaré, Abdullah Tamanate, Chris Yanan.

Décès

Christiane Crambuer, Kadjogbé Enock Dagan, Jean-Claude Dufetelle, Henri Garry, Françoise Loisil, Maria da Natividade Tavares, Boudjema Remal, Marie Bersanne.